



HAL
open science

Louvel, "nouveau Ravailac"? Les modèles du régicide sous la Restauration

Gilles Malandain

► **To cite this version:**

Gilles Malandain. Louvel, "nouveau Ravailac"? Les modèles du régicide sous la Restauration. Régicides en Europe, XVIe - XIXe siècle, Société Henri IV, Jun 2010, Pau, France. <halshs-01132775>

HAL Id: halshs-01132775

<https://shs.hal.science/halshs-01132775v1>

Submitted on 17 Mar 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Gilles MALANDAIN, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Poitiers
colloque *Régicides en Europe XVI^e-XIX^e siècle*, Société Henri IV, Pau, 17-19 juin 2010.

Louvel, “nouveau Ravaiillac” ? Les modèles du régicide sous la Restauration

« Il étoit plus de minuit : je dormois d'un profond sommeil, lorsque j'entendis tout-à-coup ma porte s'ouvrir avec fracas et mon valet de chambre m'annoncer que Monsieur, frère du Roi, étoit là [...] et que j'eusse à me lever bien vite. La raison de ce domestique me parut égarée dans quelque rêve pénible ; j'étois loin de penser que nous puissions être revenus au temps des Ravaiillac. Il insista¹. » Ainsi Guillaume Dupuytren, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, raconte-t-il *a posteriori* comment il fut appelé au chevet du duc de Berry, neveu du roi Louis XVIII, agonisant à l'Opéra de la rue de Richelieu, dans la nuit du 13 au 14 février 1820. Coup de tonnerre dans le ciel – déjà troublé – de la Restauration, l'assassinat de ce prince, seul porteur des espoirs de succession directe de la dynastie régnante, évoque d'emblée l'attentat fatal de 1610. Si le coup de poignard de Louvel, comme l'écrit François Furet, fait concrètement « rentrer le régicide dans la politique française² », sa portée est d'autant plus forte qu'il prend aussi la suite – revendiquée par l'assassin – de la guillotine de 1793, qui hante évidemment la France postrévolutionnaire, tout particulièrement sous le régime des Bourbons restaurés. Avec l'effet d'une sorte de dévoilement, l'attentat réactualise une double mémoire, celle du coup de poignard surprise comme celle plus récente du 21 janvier, deux événements dont les Bourbons et leurs partisans entretiennent le souvenir à travers les figures tutélaires du bon roi Henri, mais aussi et surtout de Louis XVI et des siens, présentés comme « martyrs » de la Révolution. La mémoire dynastique, pour le moins ambiguë, célèbre ainsi une famille glorieuse, auguste, mais aussi en quelque sorte vouée, plus encore que d'autres lignées royales, au régicide – entendu comme une forme de sacrifice. Dans ces conditions, l'analogie de Louvel avec Ravaiillac, si elle apparaît nécessaire pour « lire » d'emblée l'événement, est moins consensuelle qu'il n'y paraît ; la violente polémique qui suit le 13 février, entre ultras et libéraux, fait apparaître une diversité de modèles possibles ou d'interprétations du « retour » d'un Ravaiillac dans une France marquée par la Révolution. Analyser cette polémique et la mémoire du régicide, c'est évidemment s'interroger sur la permanence de la royauté au début du XIX^e siècle, à travers des perceptions divergentes de l'histoire nationale et européenne³.

¹ Dupuytren, *Déposition faite le 25 mars 1820, à la chambre des pairs, sur les événements de la nuit du 13 au 14 février*, Didot l'aîné, 1820, p. 5-6.

² F. Furet, *La Révolution. De Turgot à Jules Ferry*, Hachette, 1988, p. 195. On peut parler en l'occurrence de « quasi-régicide », comme le fait Balzac en plaidant contre la destruction du monument expiatoire en 1832 (dans *Œuvres diverses*, Gallimard, « La Pléiade », t. II, p. 1035).

³ Pour une présentation plus complète, je renvoie à Gilles Malandain, *L'Introuvable complot. Attentat, enquête et rumeur dans la France de la Restauration*, Editions de l'EHESS, 2011.

1) « Retour » du roi, retour du régicide ?

Il faut d'abord essayer de situer la référence à Ravallac dans l'univers culturel ou mémoriel de la Restauration, à travers quelques indices. On sait à quel point l'Henri IV de la « légende », voire du « mythe » forgé au XVII^e et surtout au XVIII^e siècle, a pu constituer un « emblème du régime » des derniers Bourbons, selon l'expression de Christian Biet⁴. Le grand rôle symbolique du « rétablissement » de la statue équestre du Pont-Neuf qui salue, dès avril 1814, le premier « retour » du roi, a notamment été souligné⁵. Comme pour le trône de Louis XVIII, il fallut quelques années pour consolider l'édifice, d'abord construit à la hâte en plâtre : la statue définitive en bronze n'est inaugurée que le 25 août 1818, pour la Saint-Louis, la « fête du roi » étant célébrée chaque année sous la Restauration.

« Le retour de Louis fait revivre Henri », lit-on (en latin) au pied de la fameuse statue. La formule est largement réversible : c'est surtout le « retour » d'Henri sur le Pont-Neuf qui devait garantir la résurrection imprévue du règne des Bourbons et la pérennité du règne de Louis « le Désiré ». De fait, la figure d'Henri IV devient vite l'image rêvée d'une dynastie qui prétend s'être réconciliée avec la nation : seule, elle peut rivaliser avec le modèle de Napoléon, ambigu sans doute mais écrasant à coup sûr. L'effigie du fondateur de la dynastie remplace ainsi (jusqu'en 1848) celle de l'empereur sur la croix de la Légion d'honneur, cet ordre qu'on n'ose supprimer. Encouragé et entretenu par le pouvoir, propagé par la chanson, l'imprimé, le spectacle et l'image, le culte d'Henri IV atteint des sommets dans les premières années de la Restauration, tout en s'affadissant de plus en plus dans la célébration mièvre du « bon roi » populaire, dont la prestance gaillarde fait plus ou moins bien oublier l'impotence de Louis XVIII.

Comme l'a souligné Alain Cantillon dans un colloque récent sur la mémoire des guerres de religion, le « retour » d'Henri IV ne pouvait cependant manquer d'entraîner celui de son célèbre meurtrier⁶. Certes, l'attentat de 1610 n'est pas, loin de là, au premier plan des représentations du premier roi Bourbon deux cents ans plus tard, lorsqu'il s'agit plutôt de célébrer un héros de la guerre et surtout de la paix (panache blanc à l'appui), un homme simple, proche de son peuple, incarnation d'un ancrage social qui semble désormais faire défaut à la monarchie. L'étude de la production iconographique le montre bien : alors que les images du bon roi Henri se multiplient, celles de son assassinat sont très rares, quasi « inconcevables » même, au moins jusqu'à la fin des années 1850⁷. Si la mort du héros est

⁴ *La Légende d'Henri IV*, Pau, Société Henri IV, 1995 ; Christian Biet, *Henri IV*, Larousse, « La vie, la légende », 2000.

⁵ Notamment par Martin Wrede, « Le portrait du roi restauré, ou la fabrication de Louis XVIII », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 53-2, 2006, p. 112-138.

⁶ A. Cantillon, « Restauration et mémoire : le retour d'Henri IV, de Ravallac et de l'antijésuitisme catholique entre 1814 et 1826 », dans J. Berchtold *et al.* (dir.), *Mémoire des guerres de religion II*, Droz, 2009, p. 319-334.

⁷ Michel Cassan, *La Grande peur de 1610. Les Français et l'assassinat d'Henri IV*, Champ Vallon, 2010, p. 216 ; et l'étude encore plus précise de Denise Turrel, « Les usages iconographiques de l'assassinat d'Henri IV au XIX^e siècle », *La Révolution française*, 1 | 2012, mis en ligne le 20 mars 2012, <http://lrf.revues.org/408>

évoquée, c'est sans Ravaillac et son couteau, comme dans le tableau de Pierre-Nolasque Bergeret, *Henri IV sur son lit de mort*, en 1810. L'attentat de Ravaillac paraît exclu du champ de la représentation visuelle, comme l'avait été celui de Damiens en 1757, par exemple, ou comme l'est à certains égards l'exécution du 21 janvier dans l'iconographie royaliste, dont Claude Langlois a montré qu'elle privilégiait la scène familiale des « derniers moments » de Louis XVI ou l'apothéose céleste du roi martyr⁸.

Les royalistes répugnent à représenter le régicide en acte, à montrer la royauté blessée ; ce n'est pourtant pas faute de ressasser le souvenir du 21 janvier, que le régime a choisi de célébrer tout en prônant l'oubli et le pardon que promet le testament de Louis XVI⁹. Les régicides de l'Ancien Régime, et même Ravaillac – le plus fameux d'entre eux – ont moins d'importance : tout au plus peuvent-ils faire figure, comme dans les *Réflexions politiques* de Chateaubriand en décembre 1814, de lointains précurseurs des « doctrines du régicide » dont la Révolution a vu l'effrayant triomphe. Dans les *Odes* de Victor Hugo, alors jeune poète ultra, il faut attendre *La Mort du duc de Berry*, en 1820, pour que Ravaillac soit évoqué, avec Clément, comme ancêtres de Louvel. L'ode qui la précède, *Le Rétablissement de la statue d'Henri IV* (1819), et qui elle-même suit *Louis XVII* se place pourtant sous le signe du régicide, à vrai dire omniprésent, mais c'est l'attentat de 1792 – contre la statue, mais aussi contre les tombes royales à Saint-Denis – qui est condamné, et non celui de 1610.

Aussi les principales mentions de Ravaillac, avant 1820, se trouvent-elles plutôt chez des auteurs qui ne sont pas royalistes déclarés, comme Gabriel Legouvé, qui dans la pièce *La Mort d'Henri IV*, en 1806, attribue l'attentat à Marie de Medicis et Epernon. Pour sa part, Etienne Jouy évoque Ravaillac (et les autres régicides de l'Ancien Régime, notamment Clément et Châtel) dans *L'Hermite de la Chaussée d'Antin*, en 1812¹⁰, puis dans les chroniques qu'il signe dans la *Minerve française*, le grand périodique libéral de 1818-1820¹¹. Dans ces « Dialogue des vivants et des morts », il invoque et met en scène des figures du passé pour commenter l'actualité, en les confrontant aux gouvernants du jour. Chez Jouy, dans la continuité des Lumières, les régicides traditionnels, au premier rang desquels Ravaillac, l'assassin du roi patriote et modéré que les libéraux voient en Henri IV, sont stigmatisés comme figures cardinales du « fanatisme » politico-religieux, et entrent à plein dans un argumentaire anticlérical (anti-jésuite, en particulier) et anti-ultra après 1815. Il figure un âge

⁸ C. Langlois, *Les sept morts du roi*, Anthropos / Economica, 1993. Comme l'a souligné Hélène Becquet au cours du colloque de Pau, la guillotine est néanmoins bien présente dans la représentation, comme l'instrument du martyr que subit la famille royale. Voir sa contribution « Marie-Antoinette, invention d'une héroïne royale (1793-1816) » et d'autres réflexions récentes dans Paul Chopelin et Sylvène Edouard (dir.), *Le Sang des princes. Cultes et mémoires des souverains suppliciés (XVI^e-XXI^e siècle)*, Rennes, PUR, 2014.

⁹ Sur la politique expiatoire de la Restauration, voir Emmanuel Fureix, *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique*, Champ Vallon, 2009, 2^e partie.

¹⁰ Ce qu'enseigne l'interrogation de la base Frantext, qui montre par ailleurs que c'est dans la seconde moitié du XVIII^e siècle que la fréquence relative du nom de Ravaillac atteint un maximum dans le corpus littéraire, avant de diminuer régulièrement ensuite, de 1800 à nos jours. Pour la période 1800-1850, Ravaillac est évoqué 21 fois, Clément 8, Damiens 6 et Châtel 3.

¹¹ Notamment dans trois d'entre elles publiées entre novembre 1819 et janvier 1820 (*La Minerve française*, t. VIII) : elles mettent en scène Sully et Decazes, les Pasquier, et « Théroigne de Méricourt, la duchesse de Montpensier et la marquise de X »...

politique ancien, obscur et en principe forclos, dont les libéraux dénoncent la résurgence possible sous les coups de la contre-révolution.

Si le nom de Ravailiac est en partie tabou, dans un espace public redevenu monarchique, l'ombre du « rousseau d'Angoulême » n'en plane pas moins lourdement sur la royauté difficilement restaurée. La crainte de l'attentat – plus encore que d'un fantasmagorique retour de la Révolution – se traduit notamment par les mesures de sécurité qui entourent les déplacements, d'ailleurs rares, du roi, et des princes en général, par exemple lors de la fête du 25 août 1818. On en prendra aussi comme témoignage une anecdote puisée dans les archives de l'affaire Louvel : le chevalier Dufresnoy, octogénaire, ancien serviteur de la famille d'Orléans, est dénoncé pour avoir dit en société fin janvier 1820 « qu'il s'était trouvé un Ravailiac pour Henri IV et qu'il était bien étonnant qu'il ne s'en trouvât pas un pour le Roi »¹². Ainsi, cette menace latente, comme la valeur emblématique du nom du régicide de 1610, expliquent bien l'assimilation quasi immédiate de Louvel à Ravailiac, au lendemain de l'assassinat du duc de Berry.

2) Louvel « nouveau Ravailiac »...

La polémique autour de Louvel est très vive au lendemain de l'attentat, mais, comme on ne sait à peu près rien sur cet obscur ouvrier sellier, elle repose essentiellement sur des allégations et des analogies plus ou moins fondées. Des référents anciens ou récents du régicide sont mobilisés, qui permettent l'inscription de l'événement et de son auteur dans des séries qui lui donnent sens. A ce jeu, Ravailiac est bien la référence la plus commune au lendemain de l'événement, d'autant plus que les royalistes s'efforçaient de souligner – avec un succès mitigé – des ressemblances entre le duc de Berry, prince cavalier et cavaleur, et le Vert galant. Ainsi, le 14 février, Decazes, président du conseil, annonce officiellement l'assassinat à la Chambre des pairs avec ces mots : le « petit-fils du grand Henri, brave, généreux, loyal comme lui, est comme lui tombé sous le fer d'un lâche assassin »¹³. Le lendemain, le plus lu des organes du royalisme, *le Journal des débats*, nomme les célèbres régicides de l'Ancien Régime, Ravailiac en tête, immédiatement avant Louvel : comme eux, explique le journal, Louvel a agi « sous l'inspiration d'un esprit de parti poussé jusqu'au délire et à l'exaltation la plus furieuse ».

Après un bref temps d'hésitation – alors qu'ils veulent croire à un crime inspiré par un motif personnel et non politique –, les libéraux ne sont pas en reste pour invoquer ce lointain précédent. Reconnaisant que le bruit d'une vengeance était infondé, *le Censeur européen* du 16 février affirme que Louvel semble bien être « un fanatique du genre des Ravailiac et des Damiens ». En réalité, c'est même sous les plumes de l'opposition de gauche que l'assimilation de Louvel au modèle du régicide ancien, et particulièrement à Ravailiac, est la plus constante. Cette analogie leur permet de dissocier l'attentat du 13 février de son contexte politique, et notamment de la liberté de la presse, élargie par les lois de Serre en mai-juin

¹² AN CC 510 / 226.

¹³ *Archives parlementaires*, 2^e série (1800-1860), t. XXVI, p. 193.

1819, et vivement remise en cause par les royalistes au lendemain de l'assassinat. « Accusez donc aussi la religion de l'assassinat de Henri IV », lance *le Constitutionnel* du 16 février, en prenant la défense des « écrivains libéraux » attaqués par les journaux de la droite, avant d'affirmer que « la croyance politique aussi bien que la croyance religieuse peut avoir ses fanatiques », qui la trahissent en pensant la servir.

Ce parallèle entre Louvel et Ravailac se retrouve en leitmotiv dans les périodiques où s'expriment ceux qui entendent assumer l'héritage révolutionnaire. Dans les *Lettres normandes* du 19 février, Léon Thiessé assure que la « seule conclusion » qu'on peut tirer de l'attentat, « c'est que tous les temps produisent des crimes contre les familles royales »¹⁴. Au même moment, dans *la Minerve française*, Benjamin Constant ouvre la voie, en démontrant dans ses « Réflexions sur le moment présent » que les philosophes du XVIII^e siècle (et leurs successeurs libéraux) sont aussi peu comptables du crime de Louvel que l'Église ne l'est de celui de Ravailac, qui « poignardait en citant l'Évangile » ; la « Lettre sur Paris » de Charles-Guillaume Étienne enchaîne : « Eh ! quel rapport peut avoir un assassin avec cette liberté légale que réclament la France et les écrivains organes de ses vœux ? [...] Ah ! dites plutôt que l'ignorance est la mère des crimes. La pensée d'un Louvel ou d'un Ravailac ne peut germer que dans une imagination exaltée par le fanatisme, ou dans un cœur féroce où ne pénétrèrent jamais les affections sociales »¹⁵. La semaine suivante, Antoine Jay développe encore longuement le rappel historique des régicides, jusqu'à Damiens, tous considérés comme des isolés et des faibles d'esprit¹⁶.

Car tel est bien le sens d'un parallèle que les auteurs de tendance libérale développent à satiété, dans les journaux mais aussi dans des brochures et des canards qui exploitent l'affaire Louvel : à l'encontre de toute théorie du complot, souligner l'isolement du « nouveau Ravailac », et l'absurdité de son acte (aussi absurde que peut l'être, vu de 1820, l'assassinat d'un roi aussi bon qu'Henri IV) ; rejeter l'assassin vers la démence et la monstruosité, dans une sorte d'atemporalité du crime et de la folie homicide. L'inscription de Louvel dans la série des régicides permet ainsi de décontextualiser son geste, d'en faire un acte aberrant, presque « inconcevable », dans la longue et inexorable marche du progrès, et dont aucune conséquence politique ne devrait être tirée. A la réaction royaliste annoncée, que l'attentat menace de précipiter, les libéraux tentent donc d'opposer une sorte de rationalité fataliste, soulignant en même temps, au moins implicitement, que le meurtre d'un prince n'a plus une importance majeure à l'âge du gouvernement représentatif – ce qu'avait d'ailleurs énoncé Saint-Simon dans une « parabole » qui avait fait scandale à l'automne 1819¹⁷. Considéré par

¹⁴ *Lettres Normandes*, t. X, p. 5 et suiv.

¹⁵ *La Minerve française*, t. IX, p. 97 et suiv.

¹⁶ « Réflexions sur l'assassinat commis par Louvel », *La Minerve française*, t. IX, p. 151-160.

¹⁷ Publié dans la première livraison de *L'Organisateur* (voir *Œuvres de Saint-Simon*, Slatkine Reprints, 1977 [Dentu, 1869], vol. II), ce texte envisage sans trembler la perte « accidentelle » des « 30 000 individus réputés les plus importants de l'État », en jugeant qu'elle constituerait un « mal politique » moindre pour la nation que la disparition de ses meilleurs scientifiques et « producteurs », puisqu'« il existe un grand nombre de Français en état d'exercer [par exemple] les fonctions de frère du Roi aussi bien que Monsieur ». Poursuivi dès avant l'attentat, Saint-Simon est condamné par contumace le 3 février ; mais il est rejugé, en sa présence, et acquitté le 20 mars.

les royalistes comme une « apologie du régicide », ce texte vaut une soudaine notoriété à ce penseur plutôt marginal, poursuivi devant les assises pour avoir explicité par avance qu'un attentat comme celui de Louvel ne pouvait être considéré que comme un regrettable accident, et non pas comme un événement au sens le plus fort du terme¹⁸.

« Les défenseur des idées *libérales*, écrit Bonald dans la première livraison du *Défenseur*, datée du 5 mars, qui seroient mieux nommées aujourd'hui les idées *régicides* [...] nous ont beaucoup parlé de l'exemple de Ravallac. [...] Ce n'est là qu'un véritable sophisme. » Les ultras ne peuvent évidemment souscrire à l'idée d'un « nouveau Ravallac » isolé et dément. Si Louvel réédite le geste fatal de 1610, il doit pourtant à leurs yeux être compris comme un « Ravallac nouveau », irréductible à son modèle et bien ancré dans son temps. L'assassinat qui menace d'éteindre la branche aînée des Bourbons n'est pas un accident mais une révélation, un avertissement et peut-être une ultime chance de salut pour une France trop infidèle à ses rois.

3) ... ou fils de la Révolution ?

Certes, le nom de Ravallac vient tout aussi spontanément aux royalistes, modérés ou ultras, et avec lui toute l'exécration exprimée depuis 1610 pour l'assassin du meilleur des rois, qu'à leurs adversaires voltairiens ; mais l'analogie les satisfait en réalité beaucoup moins. La droite, en effet, refuse de dédramatiser la situation, et pousse au contraire à prendre toute la mesure d'un crime dans lequel elle dénonce une résurgence de la Révolution ; Louvel est vu avant tout comme un avatar du vampire jacobin, assoiffé de sang royal (venue du roman noir anglais, la figure du vampire est très en vogue dans cet hiver 1820). A ce titre, il est bien plus effrayant que Ravallac, plus menaçant pour l'ordre social tout entier.

Le 15 février, la très ultra *Quotidienne* débute ainsi son premier article de commentaire sur l'événement : « Un monstre a fait revivre le poignard des Ravallac, et un fils de France n'est plus !!! », mais c'est pour enchaîner presque immédiatement : « Nous croyions la fureur des bourreaux lassée par trente ans de désastres ! et voilà qu'elle se réveille pour se nourrir du sang d'un Bourbon ! La clémence ne l'a point désarmée [...] » Le même jour, le *Journal des débats* incrimine de même les « monstres altérés du sang des Bourbons », en évoquant Louis XVI, Louis XVII et le duc d'Enghien. Le nouveau Ravallac est un enfant de la Révolution, non plus seulement exception monstrueuse et malheureuse mais produit d'un « système » régicide : « ainsi donc répétons éternellement que les doctrines ont fait le crime du nouveau Ravallac », lit-on encore dans la *Quotidienne* le 18 février, qui ajoute : « Quiconque est athée doit être un monstre, s'il raisonne ». C'est en effet dans l'athéisme prêté à Louvel que réside le critère de distinction fondamental avec Ravallac, aux yeux de

¹⁸ On peut rapprocher ici Saint-Simon de Ballanche, autre figure d'« original » promise à une réelle influence intellectuelle : du côté royaliste, Ballanche, profondément affligé par l'attentat, mais attaché surtout à la réconciliation de la monarchie avec la France nouvelle, est à peu près le seul à juger qu'aucune conséquence politique ne devrait être tirée de l'assassinat, et à demander la grâce de Louvel.

beaucoup¹⁹ ; « l'athéisme a saisi le poignard du fanatisme », résume Humbert de Sesmaisons, ancien député de la Chambre introuvable, dans le *Journal des débats* du 15 mars. Or l'athéisme est en lui-même porteur du régicide, d'un régicide proprement révolutionnaire, qui vise l'idée même de royauté et non plus seulement tel ou tel roi.

Dès lors, le raisonnement des ultras se retrouve constamment. Accusant les libéraux d'être les « complices de Louvel », Achille de Jouffroy leur lance dans la *Gazette de France* du 17 février : « Ce n'est point au nom de vos doctrines, c'est en vertu de vos doctrines que le crime se commet aujourd'hui ». Quelques jours plus tard, dans l'article déjà cité du *Défenseur*, Bonald développe longuement l'idée : « Nous ne prétendons pas que des insensés ne puissent abuser de la Religion, de la morale, de la monarchie, de tout ce qu'il y a de meilleur parmi les hommes ; mais ils n'abusent pas des ouvrages des philosophes et des journaux révolutionnaires, ceux qui assassinent, ils ne font qu'en user. » Aux yeux des ultras, l'événement n'est donc nullement aberrant, mais inscrit au contraire très logiquement dans un contexte, jusqu'à s'y dissoudre quasiment, ne plus être qu'une manifestation parmi d'autres d'un phénomène bien plus important, le flot révolutionnaire qui entraîne l'Europe dans l'abîme depuis les dernières décennies du XVIII^e siècle. Dès lors, plus que la série diachronique et discrète des régicides isolés, c'est la série synchronique et continue des attentats révolutionnaires depuis 1789, eux-mêmes préparés par les philosophes, ou par « la révolte de l'Amérique », qui est pertinente pour comprendre le 13 février. Pour Bonald, l'assassinat du duc de Berry n'est ainsi que l'ultime conséquence de la « doctrine de la souveraineté des peuples », la suite logique de l'« ébranlement » de « tous les trônes » par la Révolution puis par Bonaparte, un signe parmi d'autres du « mal intérieur » qui « travaille toute notre Europe ».

Quoique son nom vienne volontiers sous la plume, Ravaiillac est donc bien moins le précurseur de Louvel, ou le modèle auquel il convient de le comparer, que les régicides plus récents du XVIII^e siècle, comme Damiens, à condition de le présenter comme l'instrument de la fronde antiroyale des années 1750, et préfigurant à ce titre l'esprit de révolte des conventionnels. Mais la référence à Damiens reste assez rare, et plutôt caractéristique de la presse ministérielle, royaliste modérée, qui incrimine le climat de violente polémique entre les « partis », et les critiques adressées au roi comme à son gouvernement, y compris par les ultras²⁰. Aux yeux de ces derniers, c'est surtout à Robespierre, cet autre Arrageois, à l'exécrable philosophie de son siècle, et finalement à ses successeurs « soi-disant libéraux », que revient la véritable paternité de Louvel. Avec une lucidité nourrie de l'effarement et de l'angoisse que leur inspire une « histoire désespérante »²¹, les royalistes les plus convaincus sont ainsi portés, un peu paradoxalement, à souligner la profondeur de la rupture

¹⁹ *Le Moniteur* du 18 affirme aussi que le fanatisme athée de Louvel est pire encore que le fanatisme religieux de Ravaiillac. Une formule de Louvel, « Dieu n'est qu'un mot », en réponse à une injonction au repentir, circule rapidement et frappe beaucoup les royalistes, comme Castelbajac, qui interpelle les libéraux dans *le Conservateur* (t. VI, p. 387) : « à qui appartient-il donc ce Louvel ? [...] N'est-il pas l'enfant de vos doctrines ? [...] n'a-t-il pas dit que Dieu n'étoit qu'un mot ? »

²⁰ *Le Journal de Paris*, acquis à Decazes (et repris par le *Moniteur*), estime ainsi le 17 février, en reprenant une formule de 1757, que « le feu qui sortait de tant de bouches prit à la cervelle d'un scélérat ».

²¹ Gérard Gengembre, *La Contre-Révolution ou l'histoire désespérante*, Imago, 1989.

révolutionnaire, ce gouffre où se trouve précipité toute une civilisation, et avec la monarchie, les régicides traditionnels, qui tuaient un roi sans viser la royauté, et qu'on pouvait écarteler sans susciter l'opposition des esprits éclairés – même si, en 1757, le supplice atroce de Damiens avait pu choquer²².

Au fatalisme libéral, les ultras opposent donc une rigoureuse contextualisation, qui met au premier plan les événements d'un passé proche, ou même contemporains, comme l'élection de l'abbé Grégoire, ce « régicide d'intention », comme député de l'Isère à l'automne 1819²³, mais aussi les menées des radicaux anglais ou l'insurrection de l'armée espagnole contre Ferdinand VII. L'assassinat d'un écrivain contre-révolutionnaire allemand, Kotzebue, considéré comme un agent du tsar, par un jeune étudiant en théologie nommé Karl Ludwig Sand, à Mannheim le 23 mars 1819, fournit également un point de comparaison privilégié, qui n'est jamais évoqué par les libéraux²⁴. En dépit de différences assez évidentes entre les deux meurtriers (leur âge et leur rang social, notamment), comme dans le choix de leur victime, tous deux sont présentés comme des « disciple[s] fanatique de la philosophie moderne », et la succession des coups de poignard comme allant de soi, comme une conséquence inévitable des concessions au « libéralisme ». « Le libéralisme va son train, il pleut des assassins », note Metternich dans son journal lorsqu'il apprend la mort du duc de Berry ; Louvel lui apparaît comme le « quatrième Sand depuis neuf mois »²⁵. De même que l'attentat contre Kotzebue avait donné le signal de la réaction dans la confédération germanique, le crime de Louvel doit pour les ultras conduire la monarchie à un sursaut salutaire, passant par une répression sans faiblesse de ses ennemis désormais démasqués.

Ainsi, libéraux et ultras ne partagent que nominalement la référence à Ravayllac. Tous s'accordent pour parler d'un « furieux » et d'un fanatique, mais alors que les libéraux, assument en quelque sorte l'anachronisme, pour présenter l'attentat comme un accident imprévisible, aberrant au regard de l'histoire, les ultras montrent en Louvel un « homme de son siècle », instrument « docile » (*Journal des débats* du 17 février) et télépathe du libéralisme, un « disciple » des théories immorales des Lumières et de la Révolution, plutôt même qu'un homme de main stipendié – hypothèse parfois aussi suggérée, et plus conforme à la position sociale très modeste de l'assassin²⁶. Notons que Louvel lui-même, avec ses raisons, disparaît dans ce face à face : les uns lui dénie toute capacité à se situer comme

²² Michel Porret, « A la une de *Surveiller et punir* : l'anachronisme du supplice de Damiens », dans M. Cicchini et M. porret (dir.), *Les sphères du pénal avec Michel Foucault*, Lausanne, Antipodes, 2007, p. 111-124.

²³ Voir par exemple dans *la Quotidienne* du 18 février : « Tout s'enchaîne dans les choses humaines. [...] Rouvrez aux régicides les portes de la France et le sol de la France sera bientôt rougi du sang de vos rois : le poignard de Louvel répond à la nomination de Grégoire ».

²⁴ Cet événement est le principal prétexte d'une restriction des libertés dans toute la Confédération germanique, imposée par Metternich à la conférence de Karlsbad en septembre 1819. Voir le récit et le portrait de Sand en héros romantique par Alexandre Dumas, *Les Crimes célèbres*, t. I, Paris, 1839 ; et la communication de Daniel Schönplflug sur cet attentat dans le colloque *Rien appris, rien oublié ? Les Restaurations dans l'Europe postnapoléonienne*, sous la direction de Jean-Claude Caron et Jean-Philippe Luis, 12-13 juin 2014, à paraître aux Presses universitaires de Rennes.

²⁵ Metternich, *Mémoires, documents et écrits divers*, 1880-1884, t. 3, p. 335, 20 février 1820.

²⁶ « Louvel est-il un fanatique ? De quelle espèce est son *fanatisme* ? Appartient-il à la classe des assassins exaltés et désintéressés comme les Sand, les Ravayllac et les Clément ? N'est-il pas plutôt de ces gens à qui l'on paie leur fanatisme ? » (*Le Conservateur littéraire*, éd. J. Marsan, t. I-2, Hachette, 1926 (mars 1820), p. 48).

sujet politique, les autres en font au contraire le pur instrument d'un parti. Tous sont finalement d'accord pour rejeter ainsi le spectre d'une politisation de masse, pourtant héritée de fait de la Révolution et de l'Empire.

Sans doute Louvel n'est-il pas un nouveau Ravailac, pas plus que le duc de Berry n'était un nouvel Henri IV. Force est pourtant de constater la fréquence et le poids de l'analogie en 1820 ; non bien sûr pour reproduire cet anachronisme, mais pour en mesurer l'efficacité historique, et pour comprendre comment peut être perçu un régicide isolé trente ans après la Révolution. La référence à Ravailac vient rapidement, car elle permet de surmonter la stupeur et le désarroi suscités par l'attentat, de commencer à se réapproprier l'événement en le « réintégrant dans des logiques connues »²⁷. Mais, renforcée par l'exploitation royaliste du mythe d'Henri IV, et par l'ambition affichée de « renouer la chaîne des temps », la référence fait figure de piège pour les ultras, dont on a vu qu'ils finissent par la récuser, en soulignant, non sans raison, la fausseté du parallèle et la nouveauté que l'événement oblige à penser. En mettant en évidence les implications nouvelles du régicide « moderne » – « jamais crime ne s'étendit plus loin dans l'avenir », écrit alors La Mennais²⁸ –, les ultras en signalent pourtant aussi une forme de sécularisation, voire de banalisation (tragique, à leurs yeux), qui explique sans doute que la mémoire de Louvel soit loin d'égaliser celle de Ravailac, l'assassin du roi rêvé. Parce qu'il s'en prend à un principe monarchique affaibli, le régicide moderne perd une partie de sa valeur sacrilège, tout en signifiant aussi que quelque chose demeure de la royauté, cible privilégiée de l'attentat, à travers la libéralisation des régimes politiques européens²⁹.

²⁷ Thomas Bouchet, *Le Roi et les barricades. Une histoire des 5 et 6 juin 1832*, Seli Arslan, 2000, p. 8.

²⁸ Dans une lettre privée : *Correspondance générale*, éd. L. Le Guillou, t. II, Armand Colin, 1971, p. 41. Les conséquences dynastiques de l'attentat furent cependant atténuées par la naissance du duc de Bordeaux le 29 septembre 1820.

²⁹ Sur le régicide post-révolutionnaire, voir désormais Karine Salomé, *L'Ouragan homicide. L'attentat politique dans la France du XIX^e siècle*, Champ Vallon, 2011.